

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 8 août 2025 fixant la liste des emplois de commandant divisionnaire fonctionnel de la police nationale

NOR : INTC2519562A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
Vu le code général de la fonction publique ;
Vu la loi n° 2015-912 du 24 juillet 2015 relative au renseignement, notamment son article 8 ;
Vu le décret n° 95-654 du 9 mai 1995 modifié fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la police nationale ;
Vu le décret n° 95-1131 du 17 octobre 1995 modifié instituant la nouvelle bonification indiciaire pour les fonctionnaires du ministère de l'intérieur, appartenant aux corps des fonctionnaires actifs des services de la police nationale ;
Vu le décret n° 2005-716 du 29 juin 2005 modifié portant statut particulier du corps de commandement de la police nationale ;
Vu le décret n° 2010-564 du 28 mai 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire des corps et des emplois des personnels des services actifs de la police nationale ;
Vu le décret n° 2017-217 du 20 février 2017 relatif à l'emploi de commandant divisionnaire fonctionnel de la police nationale ;
Vu l'arrêté du 17 octobre 1995 modifié fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire pour les fonctionnaires du ministère de l'intérieur, appartenant aux corps des fonctionnaires actifs des services de la police nationale ;
Vu l'arrêté du 27 avril 2017 fixant le nombre des emplois de commandant divisionnaire fonctionnel de la police nationale et le nombre d'emplois permettant l'accès à l'échelon spécial,

Arrête :

Art. 1^{er}. – La liste des emplois fonctionnels de commandant de police prévus à l'article 4 du décret du 20 février 2017 susvisé est annexée au présent arrêté.

Art. 2. – La liste des échelons spéciaux des emplois fonctionnels de commandant de police prévus à l'article 6 du même décret est annexée au présent arrêté.

Art. 3. – Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} octobre 2025.

Art. 4. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 8 août 2025.

Pour le ministre et par délégation :

*Le préfet,
directeur des ressources humaines,
des finances et des soutiens.*

S. AUBERT

ANNEXE

I. – Direction générale de la police nationale, cabinet ministre et autres services rattachés à la DGPN : 35 EF dont 15 non implantés/4 ES dont 3 non implantés

1) Direction générale de la police nationale : 19 EF dont 2 non implantés/4 ES dont 3 non implantés

Chef de groupe technique
Chef de groupe technique
Chef de la permanence opérationnelle du centre de veille du cabinet du ministre

Adjoint au chef de la mission outre-mer
Chef de bureau sécurité et ordre public
Chef du bureau préparation gestion des crises
Adjoint au chef du DCI-IT
Adjoint judiciaire et renseignement
Chargé de mission au pôle police du cabinet du Ministre de l'Intérieur
Adjoint chef unité coordination grands événements
Adjoint frontière immigration illégale, sécurité et ordre publics
Chef du bureau des commandes et des synthèses
Adjoint au conseiller territorial
Adjoint au conseiller AIE – Echelon spécial
Adjoint au chef du centre d'information de la police nationale
Conseiller technique auprès du Conseiller social – RH
Chef du centre d'information de la police nationale
Chef de la division de la défense, de la synthèse et de l'analyse à l'état-major de la Police Nationale
Chef de la section du RT au CIPN

2) Autres services rattachés à la DGPN : 12 EF non implantés

Chef de groupe technique : 7 postes
Chef de groupe opérationnel : 5 postes

3) Service national des enquêtes administratives de sécurité : 1 EF

Chef de la division d'enquêtes au SNEAS

4) Unité de recherche, assistance, intervention, dissuasion (FIPN – RAID) : 3 EF dont 1 non implanté

Chef d'Etat-major de la Force d'Intervention de la police nationale
Adjoint au Chef d'Etat-major de la Force d'Intervention de la Police
Chef de groupe technique ou opérationnel

**II. – Direction des ressources humaines, des finances et des soutiens :
64 EF dont 55 non implantés/17 ES non implantés**

1) Service innovation et performance : 1 EF

Chef du département du temps de travail

2) Sous-direction de l'encadrement supérieur, des commissaires et des officiers : 3 EF

Chef de la section avancements au bureau des officiers de police
Chef de la section mobilité au bureau des officiers de police
Chef de la section Pilotage, Stratégie et Prospective

3) Sous-direction des personnels d'encadrement et d'application, des policiers adjoints et des réserves : 1 EF

Chef de la section mutations au bureau de gestion des gradés et gardiens de la paix

4) Sous-direction de la stratégie des ressources humaines : 2 EF

Chef de la section accompagnement professionnel et partenariats au BEPAM
Chef de la mission stratégique au BEPAM

5) Sous-direction des finances et du soutien opérationnel : 1 EF

Adjoint au chef du BPFJ chargé du pôle immobilier et équipements
--

6) Service juridique : 1 EF

Adjoint au chef du bureau de l'élaboration du droit et de l'appui juridique

7) Autres services rattachés à la DRHFS : 55 EF/17 ES non implantés

Responsable d'unité : 45 postes

Chargé du dialogue social : 10 postes

**III. – Inspection générale de la police nationale :
16 EF dont 1 non implanté/2 ES non implantés**

Chef de groupe opérationnel à la division nationale des enquêtes
--

Chargé d'étude juridique, au cabinet de l'analyse, de la déontologie et de la règle

Chef de groupe technique ou opérationnel à disposition de l'IGPN
--

Adjoint au chef d'Etat-major de la délégation de l'Inspection générale de la police nationale à Paris

Adjoint au chef de cabinet 1 de la délégation de l'Inspection générale de la police nationale à Paris

Adjoint au chef de cabinet 2 de la délégation de l'Inspection générale de la police nationale à Paris

Adjoint au chef de cabinet 3 de la délégation de l'Inspection générale de la police nationale à Paris

Responsable unité temps de travail

Adjoint au chef de la délégation de l'Inspection générale de la police nationale à Lyon

Chef de groupe opérationnel à la délégation de l'Inspection générale de la police nationale à Marseille

Adjoint au chef du bureau de l'Inspection générale de la police nationale à Nice
--

Adjoint au chef de la délégation de l'Inspection générale de la police nationale à Rennes

Adjoint au chef de la délégation de l'Inspection générale de la police nationale à Fort-de-France

Adjoint au chef de la délégation de l'Inspection générale de la police nationale à Metz

Adjoint au chef de la délégation de l'Inspection générale de la police nationale à Bordeaux

Adjoint au chef de la délégation de l'Inspection générale de la police nationale à Lille
--

IV. – Directions nationales de la police nationale**1) Direction nationale de la sécurité publique : 8 EF dont 1 non implanté/2 ES dont 1 non implanté**

SOUS-DIRECTION	DPT	FONCTION
DNSP – Etat-major – Division des commandes et des synthèses	75	Chef division des commandes et des synthèses
DNSP – Division nationale de la lutte contre le hooliganisme	75	Adjoint chef division nationale de lutte contre le hooliganisme
DNSP – Sous-direction de la sécurité du quotidien et des partenariats – Division de l'emploi et de la réglementation	75	Chef division de l'emploi et de la réglementation - Echelon spécial
DNSP – Sous-direction de la sécurité du quotidien et des partenariats – Division de la prévention, des partenariats et du continuum de sécurité	75	Adjoint au chef division de la prévention, des partenariats et du continuum de sécurité
DNSP – Etat-major – Division des ressources humaines, des finances et de soutiens	75	Chef division ressources humaines, des finances et des soutiens de proximité
DNSP – Sous-direction du pilotage et de la performance	75	Chef de la division du maintien en condition opérationnelle
DNSP – Division de la sécurité routière	75	Chef division de la sécurité routière
Autres services rattachés à la DNSP	75	Chef d'unité technique ou opérationnelle, responsable d'unités de sécurité publique à disposition des services centraux

2) Direction nationale du renseignement territorial : 11 EF/2 ES dont 1 non implanté

La liste des emplois fonctionnels de commandant de police prévus à l'article 4 du décret n° 2017-217 du 20 février 2017 relatif à l'emploi de commandant divisionnaire fonctionnel de la police nationale de la direction nationale du renseignement territorial fait l'objet d'un arrêté distinct non publié au *Journal officiel* de la République française conformément aux dispositions de l'article L. 861-1 du code de la sécurité intérieure.

La liste des échelons spéciaux des emplois fonctionnels de commandant de police prévus à l'article 6 du décret n° 2017-217 du 20 février 2017 relatif à l'emploi de commandant divisionnaire fonctionnel de la police nationale de la direction nationale du renseignement territorial fait l'objet d'un arrêté distinct non publié au *Journal officiel* de la République française conformément aux dispositions de l'article L. 861-1 du code de la sécurité intérieure.

3) Direction nationale de la police aux frontières : 27 EF dont 1 non implanté/6 ES dont 3 non implantés

SOUS-DIRECTION	DPT	FONCTION
DNPAF/SDSPT	75	Adjoint au chef de la division du soutien opérationnel
DNPAF/SDSPT	75	Chef de la section formation
DNPAF/SDSPT	75	Adjoint au chef de la division du pilotage territorial - Echelon spécial
DNPAF/EM	75	Chef de la section des affaires réservées, chef de la cellule de liaison et de suivi
DNPAF/EM	75	Chef état-major adjoint - Echelon spécial
DNPAF/EM	75	Chef de la section de coordination et de synthèse
DNPAF/GAM-PN	75	Adjoint au chef du groupement aérien et maritime de la police nationale (GAM-PN)
DNPAF/SDF	75	Chef de la division de la sûreté aéroportuaire et portuaire (DSAP)
DNPAF/SDF	75	Adjoint au chef de la division des frontières Schengen et outre-mer (DFSOM)
DNPAF/SDF	75	Adjoint chef de la division du partenariat européen et international (DPEI)
DNPAF/SDREP	75	Adjoint au chef de la division nationale de l'éloignement (DNE)
DNPAF/SDREP	75	Adjoint au chef de la division de la rétention et de la lutte contre l'immigration irrégulière (DRLI)
DNPAF/SDREP	75	Adjoint au chef de la division nationale de la lutte contre la fraude documentaire et à l'identité (DNLFDI)
DNPAF/DEPARTEMENT DU NUMERIQUE	75	Adjoint au chef du département du numérique
DNPAF/OLTIM/POLE OPERATIONNEL	77	Adjoint au chef du pôle opérationnel
DNPAF/DAP/AERODROME PARIS ORLY	94	Chef état-major
DNPAF/DAP/AERODROME PARIS ORLY	94	Chef de la division contrôle transfrontière
DNPAF/DAP/AERODROME PARIS ORLY	94	Chef de la division investigation et sécurité transfrontière
DNPAF/SDREP/ROISSY	95	Chef de l'unité nationale d'escorte, de soutien et d'intervention (UNESI)
DNPAF/DAP/AERODROMES DE PARIS CHARLES DE GAULLE ET DU BOURGET	95	Adjoint chef état-major - Echelon spécial
DNPAF/DAP/AERODROMES DE PARIS CHARLES DE GAULLE ET DU BOURGET	95	Adjoint chef SCT
DNPAF/DAP/AERODROMES DE PARIS CHARLES DE GAULLE ET DU BOURGET	95	Chef quart de nuit
DNPAF/DAP/AERODROMES DE PARIS CHARLES DE GAULLE ET DU BOURGET	95	Commandant aérogares T1 T3
DNPAF/DAP/AERODROMES DE PARIS CHARLES DE GAULLE ET DU BOURGET	95	Commandant aérogares ABCD
DNPAF/DAP/AERODROMES DE PARIS CHARLES DE GAULLE ET DU BOURGET	95	Commandant aérogares EFG
DNPAF/DAP/AERODROMES DE PARIS CHARLES DE GAULLE ET DU BOURGET	95	Adjoint chef de division
DNPAF/DAP/AERODROMES DE PARIS CHARLES DE GAULLE ET DU BOURGET	95	Chef d'unité technique ou opérationnelle

4) Direction nationale de la police judiciaire : 35 EF dont 2 non implantés/5 ES dont 2 non implantés

SOUS-DIRECTION	DPT	FONCTION
Etat – major - permanent	75	Chef de la section des permanents EM H24
Office anti-cybercriminalité	92	Chef EM
Sous-direction du soutien opérationnel	92	Chef de la division des ressources – Echelon spécial
Département des technologies appliquées à l'investigation (D@TA-i)	75	Adjoint du bureau conduite du changement
	69	Adjoint chef pôle NS2i
	92	Chef d'unité technique ou opérationnelle
	69	Adjoint au chef du pôle juridique
Sous-direction de la lutte contre la criminalité organisée	92	Adjoint chef unité d'investigation nationale
		Chef de la section opérationnelle
		Adjoint chef d'office
		Adjoint chef OCRTEH
		Adjoint chef BRIN
		Adjoint au chef brigade nationale de recherche des fugitifs – Echelon spécial
		Chef plateforme d'analyse criminelle
Service interministériel d'assistance technique	92	Chef du bureau des techniques d'enquête
		Adjoint chef service interministériel assistance technique – Echelon spécial
		Chef du bureau de protection et de réinsertion
Sous-direction de la lutte contre la criminalité financière	92	Coordonnateur national des GIR
		Chef de section financière nationale
		Chef plateforme d'identification des avoirs criminels
		Chef de la BRIFN
		Chef de section BNRDF
		Chef de section BNRDF
		Chef d'unité technique ou opérationnelle
Sous-direction antiterroriste	92	Adjoint chef brigade/DNRTIS
		Adjoint chef brigade/DNRTIS
		Adjoint chef brigade/DNRTIS
		Adjoint au chef BRI antiterroriste
Service central des courses et jeux	92	Adjoint chef de division des enquêtes judiciaires
		Adjoint chef DSEA – Chef brigade centrale casinos et clubs
Office Anti-Stupéfiants (OFAST)	92	Adjoint au chef de la division judiciaire – Chef BPA Roissy et détachement Orly
	95	Adjoint au chef de la division judiciaire – Chef de la brigade nationale anti stupéfiants 2
Sous-direction de la stratégie et du pilotage territorial	75	Adjoint au chef de la division de la méthode et chef du bureau des politiques publiques prioritaires
	75	Chef de la délégation aux victimes
Division de la coopération internationale opérationnelle (DCIO)	92	Chef de section des demandes d'investigations internationales

5) Académie de police : 22 EF/3 ES non implantés

AFFECTATION	DPT	FONCTION
Etat-major	77	Adjoint chef état-major
Sous-direction des compétences et du pilotage	77	Chef de division
Pôle des formations 77	77	Adjoint chef pôle et chef de division
Sous-direction des ressources et des moyens	77	Chef de division des ressources humaines
Sous-direction du recrutement et des établissements de formation	77	Chef de division
Sous-direction du recrutement et des établissements de formation	77	Chef de division
Sous-direction du recrutement et des établissements de formation	77	Adjoint chef pôle et chef de division
Sous-direction de la pédagogie	63	Chef de centre national
Sous-direction de la pédagogie	63	Adjoint chef pôle et chef lab académie
Sous-direction des compétences et du pilotage 63	63	Chef de la documentation professionnelle de la police nationale
Ecole nationale de police de Périgueux	24	Adjoint au directeur, chargé de la division des formations
Ecole nationale de police de Montbéliard	25	Adjoint au directeur, chargé de la division des formations
Ecole nationale de police de Nîmes	30	Chef du département des formations initiales
Ecole nationale de police de Toulouse	31	Adjoint au directeur, chargé de la division des formations
Ecole nationale de police de Saint-Malo	35	Adjoint au directeur, chargé de la division des formations
Ecole nationale de police de Reims	51	Adjoint au directeur, chargé de la division des formations
Ecole nationale de police de Roubaix	59	Chef du département des formations initiales
Ecole nationale de police de Chassieu	69	Chef de l'ENP
Ecole nationale de police de Paris	75	Chef de l'ENP
Ecole nationale de police de Oissel	76	Chef de la division des formations
Ecole nationale de police de Sens	89	Adjoint au directeur, chargé de la division des formations
Ecole nationale de police de Draveil	91	Adjoint au directeur de l'ENP

**V. – Direction centrale des compagnies républicaines de sécurité :
45 EF dont 3 non implantés/7 ES non implantés**

1) Direction centrale des CRS : 11 EF/4 ES non implantés

Chef du bureau de la coordination opérationnelle de l'état-major
Adjoint au sous-directeur de l'inspection et de la réglementation – Chef du bureau des analyses et du contrôle
Chef du bureau des personnels actifs de la sous-direction des ressources humaines
Chef du bureau des méthodes et des techniques d'appui opérationnels de la sous-direction du soutien opérationnel
Adjoint au sous-directeur des missions - Chef du bureau de l'emploi et de la programmation
Chef du bureau des enquêtes et de la déontologie de la sous-direction de l'inspection et de la réglementation
Chef du bureau prospective et réflexion tactique de la sous-direction des missions
Chef du bureau de prévention stratégique des risques de la sous-direction de l'inspection et de la réglementation
Chef du bureau sécurité routière et missions spécialisées de la sous-direction des missions
Chef du bureau des équipements et affaires immobilières de la sous-direction du soutien opérationnel
Chef du bureau formation de la sous-direction des ressources humaines

2) Chef de groupe technique ou opérationnel, à disposition de la direction centrale des CRS : 3 EF non implantés

Chef de groupe technique
Chef de groupe technique
Chef de groupe technique

3) Chef de groupe technique ou opérationnel, commandant de compagnie : 2 EF

74 – HAUTE-SAVOIE	Chef de centre, commandant du CNEAS
91 - ESSONNE	Commandant de compagnie CRS 8

4) Directions zonales des CRS : 21 EF/2 ES non implantés

Direction Zonale des CRS PARIS ILE-DE-FRANCE – VELIZY	Chef du service des opérations
	Chef inspection technique zonale
	Chef du service d'appui opérationnel
Direction Zonale des CRS NORD – LILLE	Chef du service des opérations
	Chef du service d'appui opérationnel
	Chef inspection technique zonale
Direction Zonale des CRS OUEST – RENNES	Chef du service d'appui opérationnel
	Chef du service des opérations
	Chef inspection technique zonale
Direction Zonale des CRS SUD-OUEST – BOR-DEAUX	Chef du service des opérations
	Chef du service d'appui opérationnel
	Chef inspection technique zonale
Direction Zonale des CRS EST - CHATEL-SAINT-GERMAIN	Chef inspection technique zonale
	Chef du service des opérations
	Chef du service d'appui opérationnel
Direction Zonale des CRS SUD-EST – LYON	Chef inspection technique zonale
	Chef du service des opérations
	Chef du service d'appui opérationnel
Direction Zonale des CRS SUD – MARSEILLE	Chef du service des opérations
	Chef inspection technique zonale
	Chef du service d'appui opérationnel

5) Chef de délégation des CRS : 3 EF/1 ES non implanté

Délégation des CRS MIDI-PYRENEES – TOULOUSE
Délégation des CRS PYRENEES-ATLANTIQUES – ANGLET
Délégation des CRS ALSACE – STRASBOURG

6) Adjoint au Chef de délégation des CRS : 5 EF

Adjoint au chef de la délégation des CRS de l'agglomération parisienne
Délégation des CRS de l'agglomération parisienne (Adjoint au Chef de délégation)
Délégation des CRS de l'agglomération parisienne (Adjoint au Chef de délégation)
Délégation des CRS de l'agglomération parisienne (Adjoint au Chef de délégation)
Délégation des CRS CORSE (Adjoint au Chef de délégation)

**VI. – Préfecture de police de Paris :
220 EF dont 10 non implantés/32 ES dont 14 non implantés**

1) Cabinet du préfet de police : 3 EF

Chef mission information et renseignement
Adjoint au chef du service de la communication
Chef de la permanence

2) Direction des usagers et des polices administratives : 1 EF/1 ES

Adjoint chef SOPS - Echelon spécial
--

3) Direction des ressources humaines : 3 EF

Chef d'État-major à la sous-direction de formation
Chef du département des formations à la sous-direction de la formation
Chef du bureau des commissaires et officiers de police

4) Direction de la police judiciaire : 72 EF dont 3 non implantés/10 ES dont 4 non implantés

Chef de groupe technique à la direction : 1 EF

Chef de groupe technique

Sous-direction du soutien à l'investigation : 8 EF/3 ES dont 1 non implanté

Service régional de documentation criminelle – Adjoint au chef de service
Service régional de documentation criminelle - Chef d'état-major
Service régional de police technique et scientifique - Chef d'état-major
Service régional de police technique et scientifique - Chef des antennes départementales de PTS - Echelon spécial
Service régional de police technique et scientifique – Chef section identification/FAED
Service de la gestion opérationnelle – Chef du SIPJ
Service de la gestion opérationnelle – Chef de l'unité de gestion du personnel - Echelon spécial
Service de la gestion opérationnelle – Chef de l'unité de déontologie et de discipline

Sous-direction des brigades centrales : 22 EF/3 ES dont 1 non implanté

EM/SIA - Adjoint au chef SIA
EM/SIA - Adjoint 1 au Chef SIRASCO- Echelon spécial
EM/SIA - Chef de l'unité de surveillance et d'assistance du SIA
EM/SIA - Chef du pôle de l'information opérationnelle
Brigade criminelle - Chef de section C2
Brigade criminelle - Chef de section T2 - Echelon spécial
Brigade criminelle - Chef de section T3
Brigade de répression du banditisme - Chef d'état-major
Brigade de répression du banditisme - Chef de section
Brigade de répression du banditisme - Chef des groupes V.M.A.
Brigade des stupéfiants- Chef d'état-major
Brigade des stupéfiants - Chef de section 2
Brigade des stupéfiants - Chef de section 3

Brigade de recherche et d'intervention - Chef d'état-major
Brigade de recherche et d'intervention - Adjoint chef de section recherche et intervention
Brigade de recherche et d'intervention - Chef de section appui et soutien opérationnel
Brigade de répression du proxénétisme - Chef de section 1
Brigade de protection des mineurs - Chef d'état-major
Brigade de protection des mineurs - Chef de section enquêtes intrafamiliales
Brigade de protection des mineurs - Adjoint au commissaire chef de section
Brigade de l'exécution des décisions de justice - Adjoint au chef de service
Brigade de l'exécution des décisions de justice - Chef d'état-major

Sous-direction des affaires économiques et financières : 19 EF/1 ES non implanté

Chargé de mission à la SDAEF
Brigade financière - Chef d'état-major
Brigade financière - Chef de section
Brigade financière - Chef de section
Brigade fraudes aux moyens de paiements - Adjoint au chef de service
Brigade fraudes aux moyens de paiements - Chef d'état-major
Brigade de répression de la délinquance astucieuse - Adjoint au chef de service
Brigade de répression de la délinquance astucieuse - Chef de section 1
Brigade de répression de la délinquance astucieuse - Chef d'état-major
Brigade de répression de la délinquance astucieuse - Chef de section 2
Chef d'état-major à la SDAEF
Brigade de répression de la délinquance économique - Adjoint chef de service
Brigade de répression de la délinquance économique - Chef d'état-major
Brigade de répression de délinquance contre la personne - Chef d'état-major
Brigade de répression de la délinquance contre la personne - Chef de la section atteintes aux personnes
Brigade de répression de la délinquance contre la personne - Chef de la section Travail-Santé
Brigade de recherches et d'investigations financières - Chef d'état-major
Brigade d'enquête sur les fraudes aux technologies de l'information - Chef état-major
Brigade d'enquête sur les fraudes aux technologies de l'information - Adjoint au chef de service

Sous-direction des services territoriaux : 22 EF/3 ES dont 1 non implanté

Chargé de mission à la SDST
1 ^{er} DPJ - Chef d'état-major
1 ^{er} DPJ - Chef section enquêtes criminelles et vols par effraction
1 ^{er} DPJ - Adjoint au chef de section GRB et initiatives et stupéfiants
2 ^e DPJ - Chef d'état-major
2 ^e DPJ - Chef de section des affaires criminelles
2 ^e DPJ - Chef de section enquêtes et recherches - Echelon spécial
2 ^e DPJ - Adjoint au chef de section initiatives et stupéfiants

3 ^e DPJ - Chef d'état-major
3 ^e DPJ - Chef section groupes enquêtes GRB et VAE
3 ^e DPJ - Adjoint chef de section groupes criminels et stupéfiants
SDPJ 92 - Chef d'état-major
SDPJ 92 - Chef section enquêtes générales, financières et anti-terro - Echelon spécial
SDPJ 92 - Adjoint au chef de section criminelle
GIR 92 NANTERRE – Chef GIR
SDPJ 93 - Chef d'état-major
SDPJ 93 - Chef de section enquêtes et recherches
SDPJ 93 - Adjoint au chef de section
SDPJ 94 - Chef d'état-major
SDPJ 94 - Chef de section enquêtes et recherches
SDPJ 94 - Adjoint au chef de la section criminelle
GIR 94 CRETEIL - Chef GIR

5) Direction du renseignement : 26 EF dont 1 non implanté/5 ES dont 3 non implantés

La liste des emplois fonctionnels de commandant de police prévus à l'article 4 du décret n° 2017-217 du 20 février 2017 relatif à l'emploi de commandant divisionnaire fonctionnel de la direction du renseignement de la préfecture de police fait l'objet d'un arrêté distinct non publié au *Journal officiel* de la République française conformément aux dispositions de l'article L. 861-1 du code de la sécurité intérieure.

La liste des échelons spéciaux des emplois fonctionnels de commandant de police prévus à l'article 6 du décret n° 2017-217 du 20 février 2017 relatif à l'emploi de commandant divisionnaire fonctionnel de la direction du renseignement de la préfecture de police fait l'objet d'un arrêté distinct non publié au *Journal officiel* de la République française conformément aux dispositions de l'article L. 861-1 du code de la sécurité intérieure.

6) Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne : 97 EF dont 5 non implantés/14 ES dont 5 non implantés

Services centraux : 22 EF/5 ES dont 3 non implantés

Chargé du dialogue social
Chargé du dialogue social
Chef du pôle information et commandement
Chef du service de déontologie, de synthèse et d'évaluation Echelon spécial
Chef du service d'accompagnement de soutien
Chef du pôle planification
Chef du service d'accompagnement de la transition numérique
Chef de la division études, organisation et performance à l'État-major de la DSPAP
Chef centre de coordination opérationnelle de sécurité à la sous-direction régionale de la police des transports
Chef État-major de la BRF à la sûreté régionale des transports à la sous-direction régionale de la police des transports
Chef du service de sécurisation nocturne des réseaux à la sous-direction régionale de la police des transports
Chef du Service de Sécurisation Générale des Réseaux - unités jour à la sous-direction régionale de la police des transports
Chef du Département de Protection des Gares Parisiennes à la sous-direction régionale de la police des transports
Chef des unités d'intervention et de soutien opérationnel de la CSI 75 à la sous-direction des services spécialisés
Chef des commandants de nuit au SN 75 à la sous-direction des services spécialisés
Chef de la Compagnie de Sécurisation et d'Intervention 92 à la sous-direction des services spécialisés

Chef de la Compagnie de Sécurisation et d'Intervention 93 à la sous-direction des services spécialisés
Chef de la Compagnie de Sécurisation et d'Intervention 94 à la sous-direction des services spécialisés
Chef de l'Unité de Coordination Opérationnelle du SN 93 à la sous-direction des services spécialisés
Chef de la division coordination judiciaire
Chef du secrétariat central à la sous-direction de lutte contre l'immigration irrégulière
Chef du service du département des centres de rétention administrative parisiens de Paris à la sous-direction de lutte contre l'immigration irrégulière Echelon spécial

Chef d'unité opérationnelle à la direction territoriale de la sécurité
de proximité de Paris : 23 EF/3 ES dont 2 non implantés

Chef BCO 20
Chargé de mission au sein d'une unité opérationnelle des services territoriaux DTSP75
Chargé de mission au sein d'une unité opérationnelle des services territoriaux DTSP75
Chargé de mission au sein d'une unité opérationnelle des services territoriaux DTSP75
Chef du service de reprise des poursuites à l'OMP
Chef des unités techniques de la ST 75
Chef des unités judiciaires à la ST 75
Chef STJN D1
Chef STJN D2
Chef du STJN D3
Chef SAIP 17- Echelon spécial
Chef des unités judiciaires – Adjoint chef SAIP 18
Chef SSQ 17
Chef SSQ 18
Chef SSQ 19
Chef SSQ 20
Chef UCD D2
Chef BCO 18
Chef BCO 19
Adjoint chef SAIP CP Centre
Adjoint chef SAIP CP 16
Adjoint chef SAIP CP 19
Adjoint chef SAIP CP 20

Chef d'unité opérationnelle à la direction
territoriale de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine : 12 EF/2 ES

Responsable du pôle de gestion des officiers de police à la sous-direction du soutien opérationnel
Adjoint au Chef d'État-Major
Adjoint au chef de la ST
Adjoint au Chef de Circonscription de MONTROUGE
Adjoint au Chef de Circonscription CLICHY-LA-GARENNE
Adjoint au Chef de Circonscription COLOMBES

Adjoint au Chef de Circonscription CLAMART
Adjoint au Chef de Circonscription CHATENAY-MALABRY
Adjoint au Chef de Circonscription GENNEVILLIERS
Adjoint au Chef de Circonscription PUTEAUX/LA DEFENSE
Chef de circonscription à VILLENEUVE-LA-GARENNE - Echelon spécial
Chef de circonscription à LA GARENNE-COLOMBES - Echelon spécial

Chef d'unité opérationnelle à la direction
territoriale de la sécurité de proximité de Seine-Saint-Denis : 26 EF/2 ES

Responsable des services de l'OMP
Chef des services de l'État-Major
Chef Adjoint à la Sûreté Territoriale
Chef de l'Unité d'Appui Opérationnel
Chef SSQ AULNAY-SOUS-BOIS
Coordinateur de district AULNAY-SOUS-BOIS
Adjoint chef SAIP AULNAY-SOUS-BOIS
Chef SSQ AUBERVILLIERS
Chef SAIP AUBERVILLIERS
Chef SAIP LA COURNEUVE
Adjoint au Chef de Circonscription LA COURNEUVE
Adjoint au Chef de Circonscription LE BLANC-MESNIL
Chef SSQ SAINT-DENIS
Adjoint chef SAIP SAINT-DENIS
Adjoint au Chef de Circonscription EPINAY-SUR-SEINE
Adjoint au Chef de Circonscription BONDY
Chef du commissariat subdivisionnaire NOISY-LE-SEC - Echelon spécial
Chef de Circonscription STAINS
Chef du commissariat subdivisionnaire SEVRAN - Echelon spécial
Adjoint au Chef de Circonscription VILLEPINTE
Adjoint au Chef de Circonscription PANTIN
Adjoint au Chef de Circonscription CLICHY- MONTFERMEIL
Adjoint au Chef de Circonscription SAINT-OUEN
Adjoint au Chef de Circonscription DRANCY
Chef de circonscription à LIVRY-GARGAN
Chef de circonscription à GAGNY

Chef d'unité opérationnelle à la direction
territoriale de la sécurité de proximité du Val-de-Marne : 14 EF/2 ES

Chef de la section des unités opérationnelles de la sûreté territoriale DTSP94
Adjoint au Chef d'État-major CRETEIL
Adjoint au chef de la Sûreté Territoriale CRETEIL

Coordinateur District CRETEIL
Adjoint au Chef de Circonscription – IVRY SUR SEINE
Adjoint au Chef de Circonscription BOISSY-SAINT-LEGER
Adjoint au Chef de Circonscription VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
Adjoint au Chef de Circonscription CHENNEVIERES
Chef SSQ LE KREMLIN-BICETRE
Adjoint au Chef de Circonscription CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Coordinateur District VITRY-SUR-SEINE
Coordinateur District NOGENT-SUR-MARNE
Chef de circonscription à CHARENTON-LE-PONT - Echelon spécial
Chef de circonscription à ALFORTVILLE - Echelon spécial

7) Direction de l'ordre public et de la circulation : 18 EF dont 1 non implanté/2 ES non implantés

Chef du service de gestion opérationnelle des ressources humaines
Chef d'unité opérationnelle à la Direction de l'ordre public et de la circulation
Conseiller stratégique
Chef du service du contrôle et de l'évaluation
Chef du service de gestion opérationnelle, des équipements, de l'immobilier et des finances
Chef du service du groupement d'information de voie publique
Chef du service de modernisation et de stratégie
Chef de compagnie - 32 ^e compagnie d'intervention
Chef du service des compagnies motocyclistes
Chef de service du bureau de l'État-Major opérationnel
Chef de service de la compagnie de garde de l'Elysée
Chef du service de garde et de sûreté du tribunal de Paris
Chef de service du groupe d'intervention et de protection
Chef de la compagnie de sécurisation de la Cité
Chef du service de soutien opérationnel
Chef du service de la brigade fluviale
Chef de compagnie – 11 ^e compagnie d'intervention
Chef de compagnie – 21 ^e compagnie d'intervention

VII. – Services territoriaux

1) Zone Ile-de-France : 68 EF/12 ES

Direction interdépartementale 77 : 15 EF/3 ES dont 1 non implanté

DPT	AFFECTATION	FONCTION
77	DIPN77/EMD	Chef division information et coordination opérationnelle et 1 ^{er} adjoint chef EM – Echelon spécial
77	DIPN77/SIPJ	Chef GIR MELUN
77	DIPN77/SIPJ	Chef division criminalité organisée et spécialisée SUD
77	DIPN77/SIPJ	Chef division criminalité territoriale sud - Echelon spécial

DPT	AFFECTATION	FONCTION
77	DIPN77/SIPJ	Adjoint chef antenne SIPJ 77 NORD
77	DIPN77/SDN	Adjoint chef SDN
77	DIPN77/SDN	Adjoint chef SDN
77	DIPN77/SDSP	Adjoint chef SDSP
77	CPN COULOMMIERS	Chef CPN
77	CPN PROVINS	Chef CPN
77	CPN MELUN VAL DE SEINE	Adjoint chef SLSP
77	CPN NOISIEL	Adjoint chef SLSP
77	CPN FONTAINEBLEAU	Adjoint chef CPN
77	CPN MONTEREAU FAULT YONNE	Adjoint chef CPN

Renseignement territorial : 1 EF

Direction interdépartementale 78 : 25 EF dont 1 non implanté/5 ES dont 2 non implantés

DPT	AFFECTATION	FONCTION
78	DIPN78	Adjoint chef Etat-major départemental – Echelon spécial
78	DIPN78/SDSP	Adjoint chef du service départemental de sécurité publique
78	DIPN78/SDN	Adjoint chef SDN
78	DIPN78/SDN	Adjoint chef SDN
78	DIPN78/SIPJ/DCOS/BB	Adjoint au chef de la brigade du banditisme
78	DIPN78/SIPJ/DCOS/OFAST	Chef de groupe chargé de la coordination des missions opérationnelles
78	DIPN78/SIPJ/DCOS/BC	Adjoint chef brigade criminelle
78	DIPN78/SIPJ/GIR	Chef GIR
78	DIPN78/SIPJ/DCT	Adjoint chef division criminalité territoriale
78	DIPN78/SIPJ/DPO	Adjoint au chef de la division du pilotage opérationnel
78	DIPN78/SIPJ/BRI	Adjoint chef BRI Versailles
78	CPN RAMBOUILLET	Chef circonscription de police nationale – Echelon spécial
78	CPN SARTROUVILLE	Chef du service local de police judiciaire
78	CPN PLAISIR	Chef du service local de police judiciaire
78	CPN LES MUREAUX	Chef du service local de police judiciaire
78	CPN MANTES LA JOLIE	Chef du service local de police judiciaire
78	CPN CONFLANS STE HONORINE	Adjoint chef du service local de sécurité publique
78	CPN CONFLANS STE HONORINE	Adjoint chef du service local de police judiciaire
78	CPN SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES	Adjoint chef du service local de police judiciaire
78	CPN SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES	Adjoint chef du service local de sécurité publique
78	CPN ST GERMAIN EN LAYE	Adjoint chef du service local de sécurité publique
78	CPN ST GERMAIN EN LAYE	Adjoint chef du service local de police judiciaire
78	CPN VERSAILLES	Adjoint chef du service local de police judiciaire
78	CPN VERSAILLES	Adjoint chef du service local de sécurité publique

Renseignement territorial : 1 EF/1 ES**Direction interdépartementale 91 : 12 EF/3 ES dont 1 non implanté**

DPT	AFFECTATION	FONCTION
91	DIPN91/SIPJ	Chef de la division de la criminalité territoriale
91	DIPN91/SIPJ	Chef de la division de la criminalité organisée et spécialisée
91	DIPN91/SIPJ	Chef GIR
91	DIPN91/EMD	Chef du bureau déontologie et enquête
91	DIPN91/EMD	Adjoint Chef Etat-major départemental – Echelon spécial
91	DIPN91/EMD	Adjoint chef SDN
91	DIPN91/EMD	Adjoint chef SDN
91	DIPN91/Service départemental de la sécurité publique de l'Essonne	Adjoint au chef du service départemental de la sécurité publique de l'Essonne
91	CPN EVRY	Adjoint chef service local de sécurité publique
91	CPN JUVISY-S/ORGE	Adjoint chef du service local de sécurité publique – Echelon spécial
91	CPN MASSY-PALAISEAU	Adjoint chef du service local de sécurité publique

Renseignement territorial : 1 EF**Direction interdépartementale 95 : 16 EF/1 ES**

DPT	AFFECTATION	FONCTION
95	DIPN95	Adjoint Chef Etat-Major départemental – Echelon spécial
95	DIPN95	Adjoint Chef SDSP
95	DIPN95	Adjoint chef SDN
95	DIPN95	Adjoint chef SDN
95	DIPN95/SIPJ	Chef division criminalité territoriale
95	DIPN95/SIPJ	Chef division criminalité organisée et spécialisée
95	DIPN95/SIPJ	Chef GIR
95	CPN ARGENTEUIL	Adjoint Chef SLPJ
95	CPN ARGENTEUIL	Adjoint Chef SLSP
95	CPN CERGY	Adjoint Chef SLSP
95	CPN CERGY	Adjoint Chef SPLJ
95	CPN ERMONT	Chef SLPJ
95	CPN ERMONT	Adjoint SLSP
95	CPN GONESSE	Adjoint Chef CPN et Chef SLSP
95	CPN SARCELLES	Adjoint Chef SLSP

Renseignement territorial : 1 EF**2) Zone Nord : 62 EF/5 ES dont 2 non implantés**

DPT	AFFECTATION	FONCTION
2	DDPN02	Chef Etat-major départemental
2	DDPN02/CPN CHATEAU-THIERRY	Chef CPN
2	DDPN02/CPN TERGNIER	Chef CPN

DPT	AFFECTATION	FONCTION
59	DIPN59/SIPJ/GIR	Chef GIR
59	DIPN59/SIPJ/DCOS/ANTENNE OFAST	Adjoint chef antenne OFAST
59	DIPN59/SDSP	Chef BSTC
59	DIPN59/SIPJ/BRI	Chef BRI
59	DIPN59/SIPAF/SPAFT	Chef SPAFT
59	DIPN59/SIPJ/DCOS/BRIGADE CRIMINALITE FINANCIERE	Adjoint chef brigade criminalité financière
59	DIPN59/SDSP/UNITES OPERATIONNELLES	Second adjoint chef des unités opérationnelles
59	DIPN59/SIPJ/DPO	Adjoint Chef DPO
59	DIPN59/EMD	Adjoint Chef SDN
59	DIPN59/EMD	Adjoint chef EMD – Chef division commandement opérationnel
59	DZPN NORD/EMZ	Chef du pôle synthèse et analyse à l'état-major zonal
59	DZPN NORD/EMZ	Chef bureau déontologie et enquêtes
59	DZPN NORD/SZRF	Chef des pôles formation
59	CPN LILLE AGGLO	Chef EM de circonscription
59	CPN LILLE AGGLOMERATION/DIVISION ARMENTIERES	Chef de division
59	CPN LILLE AGGLO/DIVISION LILLE/SLSP	Chef des commissariats de secteur
59	CPN LILLE AGGLO/DIVISION LILLE/SLSP	Chef UAO
59	CPN LILLE AGGLO/DIVISION LILLE/SLSP	Chef UPS
59	CPN LILLE AGGLO/DIVISION LILLE/SLPJ	Chef DAJ
59	CPN LILLE AGGLO/DIVISION TOURCOING/SLPJ	Chef SLPJ
59	CPN LILLE AGGLO/DIVISION TOURCOING/SLSP	Chef SLSP
59	CPN LILLE AGGLO/DIVISION ROUBAIX/SLSP	Chef SLSP
59	CPN LILLE AGGLO/DIVISION ROUBAIX/SLPJ	Chef SLPJ
59	CPN VALENCIENNES AGGLO	Chef EM de circonscription
59	CPN VALENCIENNES AGGLO/SLSP	Adjoint Chef SLSP
59	CPN VALENCIENNES AGGLO/SLPJ	Adjoint Chef SLPJ
59	CPN HAZEBROUCK	Chef CPN
59	CPN MAUBEUGE AGGLO	Chef SLPJ
59	CPN DOUAI AGGLOMERATION/SLSP	Adjoint chef SLSP
59	CPN DOUAI AGGLOMERATION/SLPJ	Adjoint chef SLPJ
59	CPN DUNKERQUE AGGLOMERATION/SLPJ	Adjoint chef SLPJ
59	CPN DUNKERQUE AGGLOMERATION/SLSP	Adjoint chef SLSP
59	CPN DUNKERQUE AGGLOMERATION	Chef EM de circonscription
60	DIPN60/SIPJ/DCOS	Adjoint chef SIPJ – Chef DPO
62	DIPN62/SIPAF/SPAFT COTE D'OPALE	Chef SPAFT COTE D'OPALE
62	DIPN62/SIPAF/SPAFT COQUELLES	Chef SPAFT COQUELLES
62	DIPN62/SIPJ/ANTENNE LITORAL	Chef Antenne littoral
62	DIPN62/EMD	Adjoint Chef Etat-major départemental

DPT	AFFECTATION	FONCTION
62	DIPN62/SDSP	Adjoint chef SDSP
62	DIPN62/SIPJ	Adjoint chef SIPJ – Chef DPO – Echelon spécial
62	CPN ARRAS	Adjoint chef CPN
62	CPN LENS/SLSP	Adjoint chef SLSP
62	CPN LENS	Chef EM Circonscription
62	CPN MARLES-LES-MINES	Chef CPN
62	CPN NOEUX-LES-MINES	Chef CPN
62	CPN AUHEL	Chef CPN
62	CPN BERCK SUR MER	Chef CPN
62	CPN LE TOUQUET – PARIS-PLAGE	Chef CPN
62	CPN BRUAY LA BUISSIÈRE	Chef CPN
80	DIPN80	Chef Etat-major départemental
80	DIPN80/SIPJ	Adjoint chef SIPJ – Chef DPO
80	CPN ABBEVILLE	Chef CPN – Echelon spécial
80	CPN AMIENS/SLPJ	Chef SLPJ
80	CPN AMIENS/SDSP	Adjoint chef SDSP

Renseignement territorial : 5 EF/1 ES

3) Zone Ouest : 80 EF dont 3 non implantés/7 ES dont 5 non implantés

DPT	AFFECTATION	FONCTION
14	DIPN14/SIPJ	Chef DCT
14	DIPN14/SIPJ	Chef DCOS
14	CPN HONFLEUR	Chef CPN
14	CPN LISIEUX	Chef CPN
14	CPN DIVES-SUR-MER	Chef CPN
14	CPN CAEN	Adjoint chef SDSP
18	CPN VIERZON	Chef CPN
22	CPN LANNION	Chef CPN
27	CPN VERNON	Chef CPN
28	DIPN28	Chef SIPJ
29	SIPJ BREST	Adjoint chef SIPJ
29	CPN CONCARNEAU	Chef CPN
29	CPN MORLAIX	Chef CPN
29	CPN BREST-SLPJ	Adjoint chef SLPJ
29	CPN BREST	Adjoint chef SDSP
35	DIPN35	Chef Etat-major départemental
35	DIPN35	Chef de groupe chargé de la coordination des missions opérationnelles
35	DZPN OUEST	Coordinateur zonal formation continue
35	DIPN35	Adjoint au chef de la division de la criminalité organisée et spécialisée

DPT	AFFECTATION	FONCTION
35	CPN FOUGERES	Chef CPN
35	DIPN35/SIPJ	Adjoint chef DCT
35	CPN RENNES	Adjoint chef SDSP
36	DDPN36	DDPN Adjoint
37	DIPN37	Chef Etat-major départemental
37	DIPN37	Adjoint chef SIPJ
37	DIPN 37	Chef DCT
37	CPN TOURS	Adjoint chef SDSP
41	DDPN41	DDPN Adjoint – Echelon spécial
41	CPN VENDOME	Chef CPN
44	DIPN 44	Adjoint chef Etat-major départemental
44	DIPN 44	Chef SDN
44	DIPN44	Chef BRI
44	CPN NANTES	Adjoint chef SDSP
44	CPN NANTES/SLPJ	Adjoint chef SLPJ
44	CPN NANTES	Adjoint chef UOP
45	DIPN45	Chef Etat-major départemental
45	DIPN45	Chef de groupe chargé de la coordination des missions opérationnelles
45	DIPN45/SIPJ/BRI	Chef BRI
45	DIPN45/SIPJ/GIR ORLEANS	Chef GIR – Echelon spécial
45	CPN ORLEANS/SLPJ	Adjoint chef SLPJ
45	CPN ORLEANS	Adjoint chef SDSP
49	DIPN49	Chef Etat-major départemental
49	DIPN4/SIPJ	Chef DCT
49	CPN ANGERS/SDSP	Adjoint chef SDSP
49	CPN SAUMUR	Chef CPN
49	CPN ANGERS/SLPJ	Chef SLPJ
50	CPN COUTANCES	Chef CPN
50	CPN GRANVILLE	Chef CPN
53	DDPN53	DDPN Adjoint
56	CPN LORIENT	Adjoint chef SDSP
61	DDPN61	DDPN Adjoint
61	CPN ARGENTAN	Chef CPN
61	CPN FLERS-DE-L'ORNE	Chef CPN
72	CPN LE MANS/SDPJ	Adjoint chef SDPJ
72	CPN LE MANS	Adjoint chef SDSP
76	DIPN76	Chef SDN
76	DIPN76/SIPAF LE HAVRE	Chef SIPAF

DPT	AFFECTATION	FONCTION
76	DIPN76	Adjoint Chef Etat-major départemental
76	DIPN76/SIPJ	Chef GIR
76	DIPN76/SIPJ	Chef de groupe chargé de la coordination des missions opérationnelles
76	DIPN76/SIPJ/ANTENNE SIPJ LE HAVRE	Chef antenne SIPJ
76	DIPN76/SIPJ	Chef BRI
76	CPN ROUEN	Chef des commissariats de secteur
76	CPN ROUEN	Chef UPS
76	CPN ROUEN	Adjoint Chef UOP
76	CPN ROUEN	Adjoint chef SLPJ
76	CPN LE HAVRE	Chef EM CPN
76	CPN LE HAVRE	Chef UOP
76	CPN LE HAVRE	Adjoint chef SLPJ
76	CPN BOLBEC	Chef CPN
76	CPN FECAMP	Chef CPN
76	CPN DIEPPE	Chef CPN

Renseignement territorial : 8 EF

4) Zone Est : 80 EF/14 ES dont 8 ES non implantés

DPT	AFFECTATION	FONCTION
8	DDPN08	DDPN Adjoint – Echelon spécial
8	CPN SEDAN	Chef CPN
10	CPN TROYES/SDSP	Chef SDSP
21	DIPN21	Chef Etat-major départemental
21	DIPN21/SIPJ/BRI	Chef BRI
21	DIPN21/SIPJ/GIR DIJON	Chef GIR
21	DIPN21/SIPJ/DCOS	Adjoint chef DCOS
21	DIPN21/SIPJ	Adjoint chef DCT
21	CPN DIJON	Adjoint chef SDSP
21	CPN BEAUNE	Chef CPN
25	DIPN25	Chef Etat-major départemental
25	CPN PONTARLIER	Chef CPN
25	CPN BESANCON	Adjoint chef SDSP
39	DDPN39	DDPN Adjoint
39	CPN DOLE	Chef CPN
51	DIPN51	Chef Etat-major départemental
51	DIPN51/SIPJ/DCOS	Chef DCOS
51	CPN REIMS/SLPJ	Adjoint chef SLPJ
51	CPN REIMS	Adjoint chef SDSP
51	CPN CHALONS-EN-CHAMPAGNE	Adjoint Chef de Circonscription

DPT	AFFECTATION	FONCTION
52	DDPN52	DDPN Adjoint
52	CPN SAINT-DIZIER	Chef CPN – Echelon spécial
54	DIPN54	Chef Etat-major départemental
54	DIPN54/SIPJ/DCOS	Adjoint chef DCOS
54	DIPN54/SIPJ	Adjoint chef DCT
54	CPN NANCY	Adjoint chef SDSP – Echelon spécial
54	CPN CONFLANS-EN-JARNISY	Chef CPN
54	CPN PONT-A-MOUSSON	Chef CPN
54	CPN DOMBASLE-SUR-MEURTHE	Chef CPN
54	CPN BRIEY	Chef CPN
54	CPN TOUL	Chef CPN
54	CPN LUNEVILLE	Chef CPN
55	DDPN55	DDPN Adjoint – Adjoint chef CPN Bar-le-Duc
55	CPN VERDUN	Chef CPN – Echelon spécial
57	DIPN57	Chef Etat-major départemental
57	DIPN57/SIPAF	Adjoint chef SIPAF
57	DIPN57/SIPJ/DCOS	Chef division criminalité organisée et spécialisée
57	DZPN EST/SZRF	Coordonnateur des pôle formations
57	CPN SARREBOURG	Chef CPN
57	CPN SARREGUEMINES	Chef CPN
57	CPN FREYMING-MERLEBACH	Chef CPN
57	CPN METZ	Adjoint chef SDSP
57	DIPN57/SIPJ/GIR METZ	Chef GIR
58	DDPN58	DDPN Adjoint
67	DIPN67	Adjoint chef EM
67	DIPN67/EMD	Chef SDN
67	DIPN67/SIPJ/DCOS	Adjoint chef DCOS
67	DIPN67/SIPJ/GIR STRASBOURG	Chef GIR
67	DIPN67/SIPJ/BRI	Chef BRI
67	DIPN67/SIPAF STRASBOURG	Adjoint SIPAF
67	CPN STRASBOURG	Chef UOP
67	CPN STRASBOURG/SLPJ	Chef SLPJ
67	CPN STRASBOURG	Chef UAO
67	DIPN67/SIPJ	Chef DCT
67	CPN HAGUENAU	Chef CPN
67	CPN SELESTAT	Chef CPN
68	DIPN68	Chef Etat-major départemental
68	DIPN68/SIPJ/DPO	Adjoint chef DPO

DPT	AFFECTATION	FONCTION
68	CPN MULHOUSE/SLPJ	Adjoint chef SLPJ
68	CPN SAINT-LOUIS	Chef CPN
68	CPN WITTENHEIM-KINGERSHEIM	Chef CPN
68	CPN COLMAR	Adjoint chef CPN
68	CPN MULHOUSE	Adjoint chef SDSP
70	DDPN70	DDPN Adjoint et chef Etat-major
71	CPN LE CREUSOT	Chef CPN
88	DDPN88	DDPN Adjoint – Echelon spécial
88	CPN SAINT-DIE-DES-VOSGES	Chef CPN
88	CPN REMIREMONT	Chef CPN
89	DIPN89	Adjoint DIPN – Adjoint chef CPN
89	DIPN89/SIPJ	Chef SIPJ
89	CPN SENS	DDPN Adjoint - Chef CPN – Echelon spécial
90	DDPN90	DDPN Adjoint

Renseignement territorial : 8 EF

5) Zone Sud-Ouest : 39 EF dont 1 non implanté/7 ES dont 3 non implantés

DPT	AFFECTATION	FONCTION
16	CPN COGNAC	Chef CPN
17	CPN LA ROCHELLE	Adjoint chef SDSP
17	CPN ROCHEFORT	Chef CPN - Echelon spécial
19	CPN USSEL	Chef CPN
23	DDPN23	DDPN Adjoint – Adjoint chef CPN
24	DIPN24	DIPN Adjoint – Adjoint chef CPN - Echelon spécial
24	CPN BERGERAC	Chef CPN
33	DIPN33	Adjoint Chef Etat-major départemental
33	DIPN33	Chef SDN (Groupe 2)
33	DIPN33	Chef CTCC – OMP
33	DIPN33/SDSP	Adjoint chef SDSP
33	DIPN33/SIPJ/DCOS	Chef antenne OFAST
33	DIPN33/SIPJ/BRI	Chef BRI
33	DIPN33/SIPJ/GIR BORDEAUX	Chef GIR
33	DIPN33/SIPJ/DCOS	Chef de la brigade de la criminalité financière
33	DZPN33 BORDEAUX	Adjoint chef EMZ et chef du pôle coordination et planification opérationnelles
33	DZPN33	Chef de groupe chargé de la coordination des missions opérationnelles
33	DZPN33/SZRF	Adjoint chef SZRF et coordonnateur des pôles formations
33	CPN BORDEAUX – DIVISION OUEST	Chef SLPJ
33	CPN BORDEAUX – DIVISION CENTRE	Adjoint chef SLSP
33	CPN ARCACHON	Chef CPN

DPT	AFFECTATION	FONCTION
47	DIPN47	DIPN Adjoint – Echelon spécial
47	CPN VILLENEUVE-SUR-LOT	Chef CPN
64	DIPN 64	Chef Etat-major départemental
64	DIPN64/SIPAF	Adjoint SIPAF
64	DIPN64/SIPJ/ANTENNE DE PAU	Chef de l'antenne SIPJ
64	DIPN64/SIPJ	Adjoint au chef SIPJ et chef de la DPO
64	CPN PAU	Adjoint chef SDSP
79	DDPN79	DDPN Adjoint
79	CPN THOUARS	Chef CPN
86	DIPN86/SIPJ	Adjoint au chef SIPJ et chef de la DPO
86	CPN CHATELLERAULT	Chef CPN - Echelon spécial
87	DIPN87	Chef EMD
87	DIPN87/SIPJ	Chef DCOS
87	DIPN87/SIPJ	Chef DCT
87	CPN LIMOGES	Adjoint chef SDSP

Renseignement territorial : 3 EF

6) Zone Sud-Est : 55 EF/8 ES dont 2 non implantés

DPT	AFFECTATION	FONCTION
1	DDPN01	DDPN Adjoint – Echelon spécial
1	CPN OYONNAX	Chef CPN
7	DDPN07	DDPN Adjoint
7	CPN AUBENAS	Chef CPN
7	CPN GUILHERAND GRANGES	Chef CPN
15	DDPN15	DDPN Adjoint - Chef CPN Aurillac
26	DIPN26/SIPJ	Adjoint chef SIPJ – Chef DCOS
26	CPN MONTELIMAR	Chef CPN – Echelon spécial
26	DIPN26	Chef Etat-major départemental
38	DIPN38/SIPJ	Chef DCOS
38	DIPN38/EM	Chef Etat-major départemental
38	DIPN38/SDN	Chef SDN
38	CPN GRENOBLE/SLPJ	Chef SLPJ - Echelon spécial
38	CPN BOURGOIN-JALLIEU	Chef CPN – Echelon spécial
38	CPN VOIRON	Chef CPN
42	DIPN42	Chef Etat-major départemental
42	DIPN42	Adjoint chef service interdépartemental de la police judiciaire et Chef de la division du pilotage opérationnel
42	DIPN42	Chef division de la criminalité organisée et spécialisée
42	CPN SAINT-ETIENNE	Adjoint chef service départemental de sécurité publique

DPT	AFFECTATION	FONCTION
43	DDPN43	DDPN Adjoint
63	DIPN63/SIPJ/DCOS	Adjoint Chef DCOS
63	DIPN63/SIPJ/DCT	Chef DCT
63	CPN RIOM	Chef CPN – Echelon spécial
63	CPN CLERMONT-FERRAND	Adjoint chef SDSP
69	DZPNSE/SZSP	Chef pôle ordre public et mobilités
69	DIPN69/SIPAF	Adjoint chef SPAFA
69	DZPN/SZPJ	Chef du pôle de coordination et de synthèse
69	DIPN69/SIPJ/GIR LYON	Chef GIR
69	DIPN69/SIPJ/BRI	Adjoint chef BRI
69	DIPN69/SIPJ/DCOS	Adjoint brigade criminelle et répression du banditisme
69	DIPN69/SIPJ/DCOS	Adjoint chef BCF
69	DIPN69/SDSP/CDI	Chef CDI
69	DIPN69/SIPJ/DPO	Adjoint chef division du pilotage opérationnel
69	DIPN69/EM/SDN	Adjoint chef SDN et chef GROUPE 1
69	DIPN69/EM/SDN	Adjoint chef SDN et chef GROUPE 2
69	DIPN69/EM/DICO	Chef de la division de l'information et de la coordination opérationnelle
69	DIPN69/SDSP/SISTC	Chef BSTC
69	DZPN SE	Chef du pôle zonal de rétention éloignement et procédures
69	CPN LYON - DIVISION EST	Adjoint chef SLSP
69	CPN LYON – DIVISION EST	Adjoint chef SLPJ
69	CPN LYON – DIVISION CENTRE	Adjoint chef SLSP
69	CPN LYON – DIVISION CENTRE	Adjoint chef SLPJ
69	CPN LYON - DIVISION SUD	Chef SLPJ
69	CPN LYON – DIVISION OUEST	Adjoint chef SLSP
69	CPN LYON DIVISION OUEST	Adjoint chef SLPJ
69	CPN GIVORS	Chef CPN – Echelon spécial
73	CPN ALBERTVILLE	Chef CPN
73	CPN AIX-LES-BAINS	Chef CPN
73	DIPN73/SIPJ	Chef SIPJ
73	DIPN73/SDPAF	Chef SDPAF
74	DIPN74/SIPAF	Chef SIPAF
74	DIPN74/SIPJ	Adjoint chef SIPJ et Chef DPO

Renseignement territorial : 3 EF

7) Zone Sud : 102 EF dont 2 non implantés/ 15 ES dont 9 non implantés

DPT	AFFECTATION	FONCTION
2A	DIPN2A/SIPJ/GIR AJACCIO	Chef GIR
2A	DIPN2A/SIPAF	Chef SIPAF

DPT	AFFECTATION	FONCTION
2A	CPN AJACCIO	Chef CPN Adjoint – Chef SDSP
2B	DIPN2B/SIPJ/DCO	Chef DCOS
2B	DIPN2B/SIPJ/BRI	Adjoint Chef BRI et chef détachement de la BRI
2B	CPN BASTIA	Adjoint Chef SDSP
04	DDPN04	DDPN Adjoint
04	CPN MANOSQUE	Chef CPN
05	DIPN05	DIPN Adjoint
05	DIPN05/SIPAF	Chef SIPAF
05	CPN BRIANCON	Chef CPN
06	DIPN06	Chef de groupe chargé de la coordination des missions opérationnelles
06	DIPN06/SIPJ	Chef division DICO
06	DIPN06/SIPJ/ANTENNE BRI	Adjoint chef antenne BRI
06	DIPN06/SIPJ/DCOS/BRIGADE DU BANDITISME	Chef de la brigade du banditisme et coordonnateur de la lutte contre la criminalité territoriale
06	DIPN06/SDPAF/MENTON	Chef SPAFT
06	DIPN06/SDPAF/NICE	Responsable de la cellule de coordination départementale
06	CPN NICE/SDSP	Adjoint Chef UOP
06	CPN CANNES	Adjoint Chef SLSP
09	DDPN09	DDPN Adjoint
09	CPN PAMIRS	Chef CPN
12	DDPN12	DDPN Adjoint - Adjoint chef CPN – Echelon spécial
12	CPN MILLAU	Chef CPN
12	CPN DECAZEVILLE	Chef CPN
13	DZPN SUD/EMPZN SUD	Adjoint chef EMZ
13	DZPN SUD/EMZPN SUD	Officier de sécurité
13	DZPJ SUD/POLE COORDINATION ET DE SYNTHESE	Chef de pôle de coordination et de synthèse
13	DZPN SUD/SZRF MARSEILLE	Chef d'antenne zonale formation
13	DIPN13/SIPJ/GIR MARSEILLE	Chef GIR
13	DIPN13/SIPJ/BRI	Adjoint Chef BRI
13	DIPN13/SIPJ/DCOS/ANTENNE OFAST	Adjoint au chef d'antenne OFAST
13	DIPN13/SIPJ/DCOS/BRIGADE DU BANDITISME	Adjoint Chef de brigade banditisme
13	DIPN13/SIPJ/DCOS/BRIGADE CRIMINELLE	Adjoint Chef de la brigade criminelle
13	DIPN13/SIPJ/DCOS	1er adjoint au chef de la brigade de la criminalité financière
13	DIPN13/SIPJ	Adjoint au Chef de la division du pilotage opérationnel
13	DIPN13/SIPAF	Adjoint Chef SPAFA
13	DZPNS/SERVICE ZONAL DE LA POLICE AUX FRONTIERES	Chef du pôle zonal rétention éloignement et procédure
13	DIPN13/EM/SDN	Adjoint Chef SDN
13	DIPN13/SDSP	Chef CDI
13	DIPN13/SDSP	Chef BAAJD

DPT	AFFECTATION	FONCTION
13	DIPN13/SDSP	Chef BSTC
13	CPN MARSEILLE	1er Adjoint Chef CPN
13	DIPN13/CPN MARSEILLE/OMP	CTCC
13	CPN MARSEILLE NORD	Adjoint Chef SLSP
13	CPN MARSEILLE SUD	Adjoint Chef SLSP
13	CPN MARSEILLE CENTRE	Adjoint Chef SLSP
13	CPN MARSEILLE CENTRE	Adjoint Chef SLPJ
13	CPN AIX-EN-PROVENCE	Adjoint Chef SLSP
13	CPN AIX-EN-PROVENCE	Adjoint Chef SLPJ
13	CPN TARASCON-BEAUCAIRE	Chef CPN - Echelon spécial
30	DIPN30/SIPJ/GIR	Chef GIR
30	DIPN30/SIPJ	Adjoint Chef SIPJ
30	CPN NIMES	Adjoint Chef SDSP
30	CPN NIMES	Chef SLPJ
30	CPN BAGNOLS-SUR-CEZE	Chef CPN
31	DIPN31/EM	Adjoint Chef EM
31	DIPN31/EM/SDN	Chef SDN
31	DIPN31/SIPJ/DPO	Adjoint Chef DPO
31	DIPN31/SIPJ/BRI	Chef BRI
31	DIPN31/SIPJ/DCOS	Adjoint Chef DCOS
31	DIPN31/SIPJ/DCT	Adjoint Chef DCT
31	DIPN31/SIPJ/DCOS/BRIGADE FINANCIERE	Chef de la brigade financière
31	DIPN31/SIPAF	Adjoint Chef SIPAF
31	DIPN31/SDSP	Adjoint Chef SDSP
31	DIPN31/SDSP/CI	Chef CI
31	CPN TOULOUSE RIVE GAUCHE/SLPJ	Chef SLPJ
31	CPN TOULOUSE RIVE DROITE/SLPJ	Adjoint Chef SLPJ
31	CPN SAINT-GAUDENS	Chef CPN
32	DDPN32	DDPN Adjoint
34	DIPN34/EMD	Adjoint Chef EMD – Chef DICO
34	DIPN34/EMD	Chef SDN
34	DIPN34/SIPJ/DPO	Chef DPO
34	DIPN34/SIPJ/DCOS	Adjoint chef DCOS
34	DIPN34/SIPJ/BRI	Adjoint Chef BRI
34	DIPN34/SIPAF	Adjoint Chef SIPAF
34	CPN MONTPELLIER	Adjoint Chef SLPJ – Echelon spécial
46	DDPN46	DDPN Adjoint et Chef EM
48	DDPN48	DDPN Adjoint et Chef EM

DPT	AFFECTATION	FONCTION
65	DDPN65	DDPN Adjoint – Echelon spécial
65	CPN LOURDES	Chef CPN
66	DIPN66/SIPJ/DCOS	Chef DCOS
66	DIPN66/SIPAF	Adjoint Chef SIPAF
66	CPN PERPIGNAN	Adjoint Chef SDSP
81	CPN CARMAUX	Chef CPN
81	CPN MAZAMET	Chef CPN
82	DDPN82	DDPN Adjoint et Chef CPN Adjoint - Echelon spécial
82	CPN CASTELSARRASIN	Chef CPN
83	DIPN83	Chef Etat-major départemental
83	DIPN83/SIPJ/DCOS	Chef DCOS
83	DIPN83/SIPJ	Chef DCT
83	CPN TOULON	Adjoint Chef SDSP
84	DIPN84	Chef Etat-major départemental
84	DIPN84/SIPJ/DCOS	Chef DCOS
84	CPN AVIGNON/SLPJ	Chef SLPJ
84	CPN AVIGNON	Adjoint Chef SDSP
84	CPN ORANGE	Chef CPN
84	CPN CAVAILLON	Chef CPN

Renseignement territorial : 5 EF/1 ES

VIII. – Direction de la coopération internationale de sécurité : 7 EF/1 ES

Chef de la division du personnel - Echelon spécial
Adjoint au chef de la division des opérations
Adjoint au chef de la division des projets et financements européens
Chef du bureau Afrique
Adjoint au chef de la division des partenariats
Chef de bureau des référents thématiques et des études comparées
Chef du bureau des missions internationales de police

IX. – Service de la protection : 8 EF/1 ES

Adjoint au chef d'Etat-Major
Chef de l'unité de gestion opérationnelle
Adjoint au chef de la sous-division des missions permanentes
Chef de l'unité opérationnelle de sûreté
Adjoint au chef de la division de l'organisation et des compétences spécialisées
Adjoint au chef de la sous-division des missions temporaires
Adjoint au chef de la division des moyens mobiles
Adjoint au sous-directeur de la sûreté - Echelon spécial

**X. – Agence du numérique des forces de sécurité intérieure :
3 EF dont 2 non implantés**

1) Département des fichiers biométriques et internationaux : 1 EF

Chef de groupe technique ou opérationnel

2) Département des ressources humaines : 1 EF

Chef de département

3) Département gestion de crise et des évènements : 1 EF

Chef de groupe technique ou opérationnel

XI. – Ecole nationale supérieure de police : 5 EF/1 ES non implanté

Chef du département des formations préparatoires, partenariales et internationales, site de Saint-Cyr au Mont d'Or

Chef de la division technologies de l'information et de la communication, site de Saint-Cyr au Mont d'Or

Adjoint au chef du département de la recherche et de la valorisation professionnelle

Chef de la division des formations préparatoires, partenariales et internationales (DivFPPI) - Adjoint au chef du département des formations préparatoires, partenariales et internationales - Cannes-Ecluse

Adjoint au commissaire chargé de la formation initiale – Coordonnateur de la formation initiale des officiers – Cannes-Ecluse

XII. – Service de l'achat de l'innovation et de la logistique du ministère de l'intérieur : 1 EF

Chef de groupe technique au centre de recherche et expertise logistique, en qualité de Chef de centre

XIII. – Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises : 1 EF

Chef du groupement d'intervention du déminage

XIV. – Service national de police scientifique : 1 EF

Chef du bureau des fichiers biométriques

XV. – Directions territoriales de la police nationale : 15 EF/1 ES non implanté

1) Services de sécurité publique – Police judiciaire et police aux frontières : 14 EF/1 ES non implanté

971	GUADELOUPE	CPN BASSE-TERRE – Chef de circonscription
972	MARTINIQUE	CPN LE LAMENTIN – Chef de circonscription
		FORT-DE-FRANCE – Chef Etat-major Territorial
		Adjoint chef STPAF
		Adjoint chef STPJ
973	GUYANE	Adjoint au chef STSP
		Adjoint chef STPAF
		Adjoint chef STPJ
974	REUNION	CPN SAINT-ANDRE – Chef de circonscription
		CPN SAINT-DENIS-DE-LA- REUNION – Adjoint chef STSP
976	MAYOTTE	PAMANDZI - Adjoint chef STPAF
		MAMOUDZOU – Chef STPJ
987	POLYNESIE FRANCAISE	PAPEETE – DTPN Adjoint
988	NOUVELLE-CALEDONIE	Chef état-major de la DTPN

2) Renseignement territorial : 1 EF**XVI. – Direction générale de la sécurité intérieure : 95 EF dont 11 non implantés/14 ES non implantés**

La liste des emplois fonctionnels de commandant de police prévus à l'article 4 du décret n° 2017-217 du 20 février 2017 relatif à l'emploi de commandant divisionnaire fonctionnel de la police nationale de la direction générale de la sécurité intérieure fait l'objet d'un arrêté distinct non publié au *Journal officiel* de la République française conformément aux dispositions de l'article L. 861-1 du code de la sécurité intérieure.

La liste des échelons spéciaux des emplois fonctionnels de commandant de police prévus à l'article 6 du décret n° 2017-217 du 20 février 2017 relatif à l'emploi de commandant divisionnaire fonctionnel de la police nationale de la direction générale de la sécurité intérieure fait l'objet d'un arrêté distinct non publié au *Journal officiel* de la République française conformément aux dispositions de l'article L. 861-1 du code de la sécurité intérieure.